

Dans le secret des dieux

Date : 22 décembre 2015

La bouche en cœur, le président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut, a déclaré ce 17 décembre 2015 à l'assemblée que se tiendrait le 8 janvier 2016 une « **session privée** » consacrée à la question de savoir :

« **où en est la situation budgétaire du département et ce que sont les perspectives** ».

Tenez-vous bien :

« **une session privée parce que je souhaite que l'on puisse travailler le plus sérieusement possible. Je ne dis pas que l'on ne peut pas travailler sérieusement quand les médias sont là, mais...** » (la phrase s'est arrêtée là, tout net).

Je trouve EDIFIANT que personne n'ait fait état de cette déclaration et AHURISSANT qu'aucun journaliste ne se soit indigné des propos qui ont été tenus.

Ceci, au moment même où la loi NOtre, portant nouvelle organisation territoriale de la République, vient de consacrer juridiquement l'importance du « *débat d'orientation budgétaire* » qui est destiné à permettre "*une plus grande information des assemblées délibérantes et des administrés sur l'évolution de la situation financière des collectivités et sur la performance de leur gestion*" (extrait de l'exposé des motifs).

Ceci, au moment même où dans le but d'améliorer « *la transparence financière et la démocratie locale* », il est désormais fait obligation aux départements de prendre une délibération spécifique à ce sujet, dans le délai de deux mois avant le vote du budget.

J'ai bien recherché : jamais le département d'Ille-et-Vilaine n'avait encore délibéré « à huis clos » (c'est l'expression officielle), et je ne connais aucun autre département de la région qui ait osé le faire sur cette question, même pas le Finistère cette année où le débat semble avoir été assez tonique (j'avoue que je ne suis pas allé voir plus loin, à quoi bon ?...).

